

Montigny

notre commune

LE JOURNAL - 344- MAI 2019



En supplément, le **nouveau**
plan de la ville !

DANS QUELS
LOGEMENTS
HABITERONS-NOUS
DEMAIN ?



6

Carnaval

Tous déguisés le 18 mai prochain !

16

Plus de vert

Fleurissons notre Ville

17

Centre-ville

L'Atelier force de propositions



ÇA S'EST PASSÉ



FÊTE INTERCULTURELLE

Plusieurs centaines de personnes ont partagé la 17^e édition de la fête interculturelle le 7 avril dernier. Un repas convivial, des animations et des expositions ont rythmé cette journée ensoleillée.



RETOUR EN IMAGES



GRANDIOSE !

Samedi 30 mars, la prestation des Virtuoses a été ovationnée par les spectateurs du centre culturel Picasso. Les deux pianistes se sont ensuite prêtés au jeu des dédicaces. Pour le plus grand plaisir de tous...



LES JEUNES ET LES ÉCRANS

Un débat a été organisé, le jeudi 18 avril dernier, en ouverture du salon du numérique au centre culturel Picasso. Une discussion animée par une avocate, une psychologue et une enseignante de l'école Henri-Matisse sur le thème des écrans : oui mais avec modération.



TOUR DE MAGIE À PICASSO !

Vendredi 12 avril, le jeune illusionniste Gus a bluffé les Ignymontains avec ses tours de magie. Une plongée dans l'univers d'un magicien aussi drôle que doué.



MARCHÉ AUX FLEURS

Le Conseil citoyen des Francs et la jardinerie de l'ESAT La Montagne étaient sur le marché, le 10 avril dernier, pour vendre des plants de fleurs et de légumes. La Ville, de son côté, a tenu un stand pour conseiller et communiquer sur ses actions d'embellissement, et a mis à disposition du terreau.



Un chemin en commun

Nous avons été sidérés par les images de l'incendie de Notre-Dame-de-Paris. Quelles que soient nos convictions respectives, ce monument fait partie de notre patrimoine national. C'est un morceau de la France que nous avons failli perdre ce soir-là. Cet événement a suspendu le temps. Un court instant nous étions tous ensemble. Nous étions alors un peuple uni. Cette émotion partagée doit nous inspirer.

Elle nous appelle à chercher la voie de l'entente et du rassemblement plutôt que celle de la division et de la dispute perpétuelle prônée par certains dirigeants politiques. Les idées différentes et le débat politique sont indispensables et utiles. A condition qu'ils ne se transforment pas en pugilat. Nous sommes un peuple politique et souvent mécontent. Nous avons raison. Mais ne sacrifions pas l'essentiel pour quelques chimères. Nous avons tellement de choses en commun. Il nous faut préserver l'essentiel. Et puis au niveau national, comme au niveau local, prenons garde à l'esprit individualiste. Il nuit à l'intérêt général. Les principes d'unité passent aussi par des gestes quotidiens comme le respect de l'autre, la bienveillance et le civisme. Plus modestement, quelques petits gestes sont utiles pour le vivre ensemble comme, par exemple, se dire bonjour dans la rue, ne pas jeter de papier par terre ou encore respecter le code de la route... La France est un grand pays. Nous pouvons ensemble contribuer à améliorer la vie de chacun. Sachons débattre avec l'objectif de construire du commun.

Jean-Noël Carpentier, votre maire



SOMMAIRE

2 > 3

RETOUR SUR

La fête interculturelle, Les Virtuoses, le débat sur les écrans, le marché aux fleurs...

8 > 11

DOSSIER

Des logements pour chacun, une ville pour tous !

16

ACTUALITÉS

Trois solutions pour fleurir et verdier la ville

5

AMÉNAGEMENTS

Grande fête de l'aire de jeux Renoir le 11 mai.



6

ACTUALITÉS

Carnaval et fête des écoles le 18 mai



12

ÇA BOUGE

Elodie Frégé et André Manoukian à l'affiche de Picasso



18

JEUNESSE

Belle réussite pour le premier salon du numérique

14 > 15

ASSOCIATIONS

Un septième trophée 3 cœurs pour la ville

19

À SAVOIR

Pont de l'Ascension, élections européennes...



N° 344 / Mai 2019

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles. 8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles
Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr
Directeur de la publication :

Jean-Noël Carpentier

Rédacteur en chef : Charles Centofanti

Rédaction : Claire Simiana,

Dominique Laurent, Christopher

Thebault, Delphine Boussam

Photographies : Anthony Voisin,

Dan Aucante, service communication

Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : imprimerie

RAS 01 39 33 01 01

Tirage : 9000 exemplaires



Le quartier de la Gare prend forme...



La cour intérieure de l'école Yves-Coppens



La future rue Simone-Veil



Le gymnase Lilian Thuram, en construction



À vos agendas !

Aire de jeux

Le 11 mai prochain de 15h à 18h, une grande fête se tiendra sur la nouvelle aire de jeux, rue Auguste-Renoir. L'occasion pour tous les Ignymontains de venir découvrir les nouveaux équipements de plein air. Cette aire ludique comprend notamment des toboggans, des balançoires, une double tyrolienne, une maisonnette et une grande structure de jeux. Un lieu de convivialité pour se détendre, jouer, s'épanouir, se dépenser...

TRAVAUX DE VOIRIE

Réfection des rues de la Victoire, de l'Aqueduc, de la Fraternité et de l'impasse Tournier.

Travaux également rue Auguste-Renoir (création de places de stationnement entre l'avenue Aristide-Maillot et la rue du Plessis-Bouchard).

Enfin des travaux de revêtement de chaussée sont réalisés rue du Général-de-Gaulle, entre le boulevard Bordier et le pont de l'A15, jusqu'au 17 mai prochain.

CARNAVAL ET FÊTE DE LA CAISSE DES ÉCOLES Déguisez-vous en famille !



Confettis, jets de poudre de couleurs, bulles géantes, danseuses brésiliennes, flash-mob place Greuze... Le traditionnel carnaval de Montigny-Lès-Cormeilles s'annonce particulièrement festif ce samedi 18 mai.

Les enfants des accueils de loisirs, qui travaillent d'arrache-pied depuis des mois à leurs déguisements et à leurs sept chars, attendent un public plus nombreux encore que lors des éditions précédentes. Organisé par la commune depuis 2012, le Carnaval est un moment de fête, de rencontres et d'animations avec notamment les musiciens de la Banda Esperanza et, en tête de cortège, la Batucada de l'école de musique. Ne le regardez pas passer, participez au cortège qui partira vers 10h30 de la plaine de jeux Renoir. Déguisé, c'est encore mieux ! Un concours photo de la plus belle famille déguisée vous sera proposé au départ et à l'arrivée du défilé. Le thème est libre et la participation gratuite. Les concurrents prendront la pose de leur choix devant le photographe posté au départ du cortège. Le jury sera notamment constitué des enfants des accueils de loisirs qui œuvrent depuis novembre pour le carnaval. **A l'arrivée, place aux jeux et à la fête de la Caisse des écoles dans la cour de l'école Paul Bert. A ne pas manquer !**

3 temps forts

10h :

rassemblement du cortège, rue Auguste Renoir du côté de l'école Georges Braque, et début du concours photos.

10h30 :

départ du cortège pour un parcours d'environ 1,5 km.

12h :

arrivée à l'école Paul Bert. Embrasement du bonhomme Carnaval. Fête des écoles et suite du concours photo. Stands, animations, spectacles d'élèves et d'associations...



PETITE ENFANCE

25 nouvelles places de crèche dans le quartier de la Gare

Avec l'ouverture le 2 septembre prochain de la nouvelle crèche **Les Bébé explorateurs**, 25 nouveaux berceaux sont proposés quartier de la Gare. En partenariat avec la société CRECHEO, la commune y propose 18 places pour les enfants de 10 semaines à 4 ans, à un tarif identique à ceux de la crèche familiale de Montigny. Le conventionnement avec la CAF garantit, comme à la crèche Eugène Delacroix, gérée par Babilou au 3 bis rue Auguste-Renoir, l'application du barème de prix de la Caisse nationale d'allocations familiales. Là aussi, 17 des 25 berceaux sont attribués sur dossier par la commission communale. La Ville dispose par ailleurs pour sa crèche familiale d'un agrément de 100 places. A la halte garderie multi-accueil, 6 rue Simone de Beauvoir, la Ville propose également, 4 jours par semaine, 10 places en accueil régulier et 8 autres pour répondre aux besoins ponctuels. S'ajoute l'offre des assistantes maternelles employées directement par les familles. La Ville met à leur disposition le Relais Assistantes Maternelles qui garantit la socialisation des enfants et leur offre des possibilités d'échanges et de formation.

Du nouveau sur les lignes de bus 95-19 !

Le réseau de bus Val Parisis se réorganise, avec à la clé des changements importants pour la desserte de la ville.

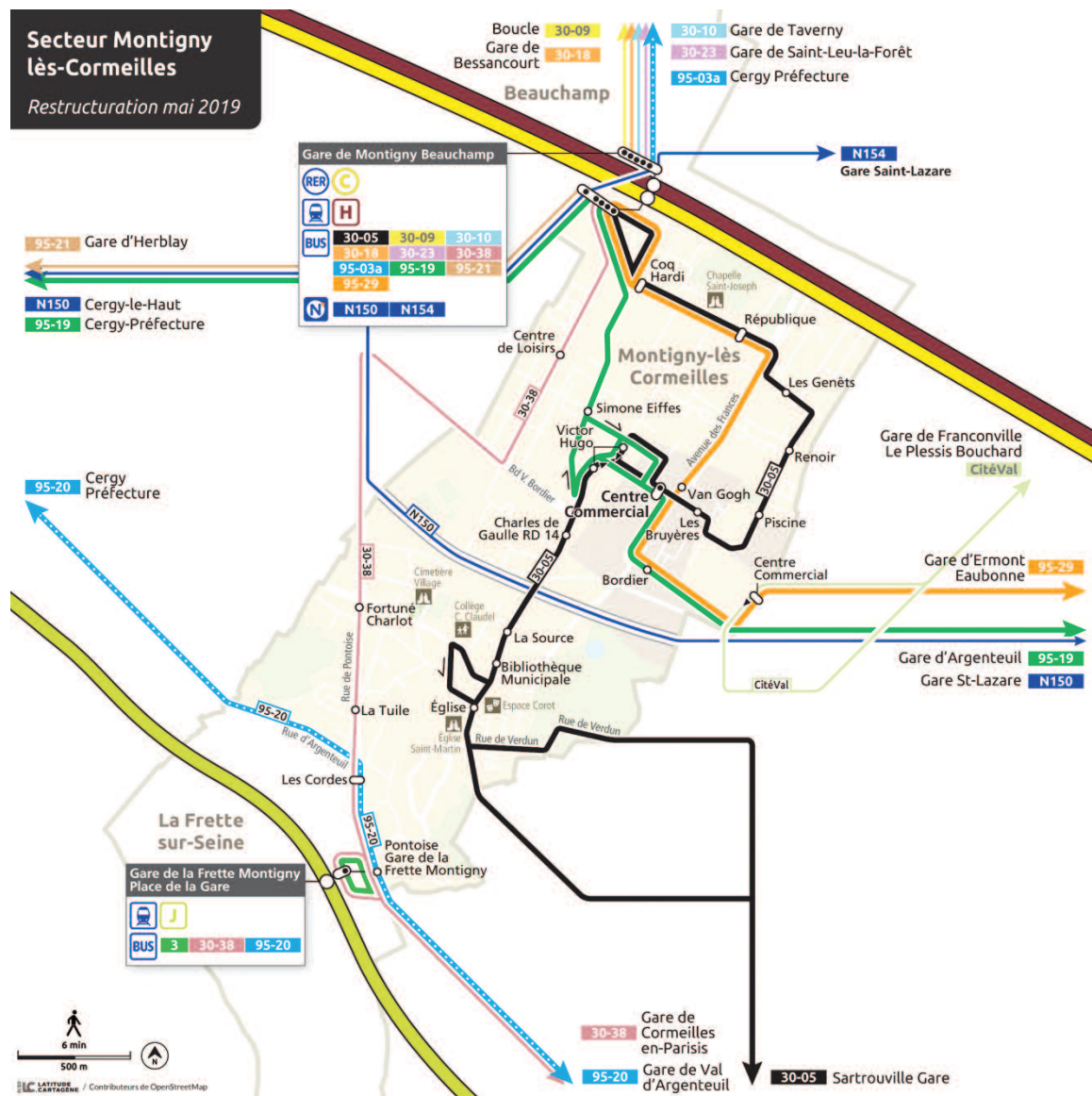
A partir du 6 mai 2019, les lignes 95-19, 30-42, 30-03 et 30-49 sont modifiées. Pour les habitants de Montigny, le principal changement concerne les lignes de bus 95-19, les plus fréquentées de l'agglomération avec 1,8 million de voyageurs au total en 2018. Fini les trois circuits (A, B et C), place aux lignes 95-19 et 95-29 ! L'objectif ? Optimiser la desserte en évitant que certaines portions de ligne ne se superposent. « *L'offre est également renforcée, avec une fréquence et une amplitude horaire des bus augmentée* » souligne Françoise Lardier-Aury, conseillère municipale chargée des transports collectifs à Montigny-Lès-Cormeilles.

« *La Ville a demandé qu'un retour d'expérience soit fait dans les prochaines semaines pour évaluer l'impact de ces changements.* » Concrètement, la 95-19 continue de desservir les gares d'Argenteuil, de Sannois, de Montigny-Beauchamp, de Pierrelaye, et de Cergy Préfecture. Son parcours est cependant modifié entre les arrêts Bordier et Simone Eiffes.

La 95-29 dessert quant à elle les gares d'Ermont Eaubonne, de Sannois et de Montigny-Beauchamp. Son parcours reprend pour une large part celui des anciens circuits B et C.

Secteur Montigny lès-Cormeilles

Restructuration mai 2019



Retrouvez le nouveau réseau et les horaires sur : <https://actu.cars-lacroix.fr/>

Un bus circulera toutes les 8 minutes en heure de pointe sur la ligne 95-19 et toutes les 15 minutes sur la 95-29. Les deux

lignes fonctionneront de 5h à 23h. Autres conséquences de cette restructuration : des arrêts seront modifiés à Franconville et

Sannois, tandis que des dessertes nouvelles verront le jour sur les lignes 30-37, Cité Val de Franconville, 30-42 et 30-03.

Dossier

DES LOGEMENTS POUR CHACUN, UNE VILLE POUR TOUS !



En trente ans, le nombre de logements est passé de 25,6 millions à 35,4 millions en France. Une hausse engendrée par la croissance démographique du pays mais également par l'évolution de la société : augmentation du nombre de séparations, ménages de plus en plus petits, allongement de l'espérance de vie... Sur la même période, la population française a gagné 9 millions d'habitants, passant de 56 millions en 1988 à 65 millions en 2018. Il a donc fallu construire de nouveaux logements pour répondre à la demande. Accroître le volume du parc, notamment par le biais de la construction neuve, consiste à ajuster l'offre aux besoins démographiques, géographiques et sociétaux. En Ile-de-France, la loi relative au

Grand Paris de 2010 fixe de bâtir 70.000 logements par an pendant 25 ans. Actuellement, le rythme de production se situe autour de 40.000. Pour répondre à la requête de l'Etat et aux besoins de chacun, Montigny ambitionne de construire mieux, moins cher mais toujours dans un souci de préserver le cadre de vie des habitants. La priorité est à la végétalisation des différents quartiers. Les projets en cours vont offrir de nouveaux espaces de vie : des lieux animés et attractifs à la fois en termes d'équipements, de commerces, de déplacements et d'espaces verts. C'est un nouveau paysage urbain, moderne et pratique, convivial et respectueux des exigences environnementales, qui se dessine progressivement !

LOGEMENT SOCIAL :

6 questions pour tout comprendre

Montigny-Lès-Cormeilles dispose d'un parc d'environ 2750 logements sociaux gérés par huit bailleurs sociaux. Ces logements s'adressent à une population très diversifiée (environ 65% des ménages y sont éligibles), suivant des critères précis de ressources et de priorité.

Pour y voir plus clair, suivez le guide !

Quelle est la part de logements sociaux à Montigny ?

Selon la loi relative à la Solidarité et au renouvellement urbain (SRU), les communes de plus de 15 000 habitants doivent disposer de 25% de logements sociaux d'ici 2025. Montigny respecte pleinement le cadre réglementaire avec 38,5% de logements sociaux, et la volonté de ramener ce taux autour de 30% au cours des prochaines années, par souci d'équilibre et de mixité.

Combien de logements sociaux sont attribués à Montigny ?

	2017	2018
CONTINGENT VILLE	49	26
CONTINGENT PRÉFECTURE/ ETAT	70	36
CONTINGENT ACTION LOGEMENT	55	33
CONTINGENT BAILLEURS ET RÉGION	44	26
TOTAL	218	121

À noter : le nombre de logements sociaux attribués en 2017 était particulièrement élevé en raison notamment de la livraison de la résidence intergénérationnelle Les maisons de Marianne quartier de la gare.

Qui attribue les logements sociaux ?

Contrairement à certaines idées reçues, la mairie n'est pas propriétaire des logements sociaux et ne les attribue pas directement. Ce sont **8 bailleurs sociaux** (organismes HLM), c'est-à-dire **les propriétaires des logements**, qui prennent la décision finale d'attribution lors de commissions au cours desquelles sont examinés les dossiers des candidats. Les logements sociaux sont financés par différents acteurs : bailleurs sociaux, préfecture, mairie, Département, Région, organismes collecteurs d'Action Logement (anciennement 1% logement)... En contrepartie de l'octroi de la garantie financière des emprunts, ils peuvent proposer leurs candidats.

Ce sont **les contingents** :

Conformément à la loi (code de la construction Art.R441-5),

40% des logements construits sont "réservés" à Action Logement,
30% à l'Etat (préfecture),
20% à la Ville,
10% aux bailleurs et à la Région.

Quels sont les critères d'attribution ?

A chaque demande, un traitement particulier ! L'attribution des logements sociaux est conditionnée à des plafonds de ressources fixés par l'Etat et à des critères de priorité (handicap, habitat indigne, sans logement...) consultables sur www.service-public.fr



Comment faire une demande ?

1 - Je remplis un formulaire accessible sur le site :

www.demande-logement-social.gouv.fr

Un dossier peut aussi être retiré à l'accueil de la mairie annexe Picasso.

2 - Une fois la demande complète, elle est enregistrée puis diffusée à l'ensemble des réservataires.

3 - Un mois maximum après votre demande, vous recevez une attestation d'enregistrement, à conserver précieusement. **Très important : une demande de logement social se renouvelle chaque année. Sans renouvellement, la demande est automatiquement annulée.**

Qui peut bénéficier de l'Action Logement ?

Action Logement s'adresse à tous les salariés travaillant dans une entreprise de plus de 20 personnes. Ces entreprises cotisent à Action logement via une taxe, la PEEC. En faisant une demande de logement via leur employeur, les salariés peuvent être positionnés sur des logements réservés par Action logement. Action logement propose des services (prêt travaux, avance de caution, garantie Locapass...). **Toutes les informations et demandes de dossier sur www.actionlogement.fr**

LE PLU PRÉSERVE LE CADRE DE VIE



En cours de révision, le Plan local d'urbanisme (PLU) de Montigny-Lès-Cormeilles fixe les grands objectifs d'aménagement de la commune à moyen terme. Il comprend plusieurs documents dont le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), un plan de zonage et un règlement. Dans le prochain PLU, le projet est de renforcer la protection des zones pavillonnaires en orientant la construction vers le quartier de la gare et le futur centre-ville. Le PLU protège également les espaces verts et fixe des hauteurs maximales pour les immeubles : 8 mètres en zone pavillonnaire (l'équivalent d'un pavillon avec un étage et des combles), 18 mètres dans le quartier du futur centre-ville boulevard Bordier (soit un RDC et 4 à 5 étages).

A QUOI SERT LE PROGRAMME LOCAL POUR L'HABITAT INTERCOMMUNAL ?

C'est un plan d'actions relatif au logement et à l'hébergement établi par la communauté d'agglomération Val Paris. A partir d'un diagnostic précis de la situation existante, il fixe des objectifs pour les six ans à venir.

LOGEMENT INNOVANT : les maisons de Marianne



C'est dans le quartier de la Croix-Blanche, à proximité de la gare Montigny-Beauchamp, que la résidence intergénérationnelle a ouvert ses portes courant 2016, rue John-Lennon. Un lieu de vie qui mêle seniors et étudiants et qui propose des services innovants, notamment l'auto-partage. Une première dans le département ! Accueillir une maison intergénérationnelle à vocation sociale de 95 logements, dont 70% réservés aux seniors, est pour Montigny une réponse aux problèmes du mal-logement des personnes retraitées.

PROJETS À VENIR Quels logements habitez-vous demain ?

En conformité avec le Plan Local d'Habitat Intercommunal (PLHI) et dans le cadre du projet de centre-ville qui verra le jour d'ici 10 à 15 ans, la Ville construira 200 logements de plus par an. Chaque Ignymontain, quels que soient ses moyens, son âge, son parcours de vie, doit pouvoir trouver un logement dans de bonnes conditions.

OBJECTIFS DE CONSTRUCTIONS 2018-2023

	Nbre total de logements	Dont LS*	Part des LS dans les projets
CORMEILLES-EN-PARISIS	1869	590	31,60%
FRANCONVILLE	1317	314	23,80%
HERBLAY	1085	417	38,40%
MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES	453*	73	16,10%
TAVERNY	671	238	35,50%

453* : le projet de centre-ville n'est pas inclus dans ce chiffre puisqu'il est encore à l'état d'étude.

LS* : logements sociaux

NOMBRE DE LOGEMENTS AUTORISÉS PAR LE PLHI* DANS LES COMMUNES DE MÊME STRATE QUE MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES DE 2009 À 2017

	Population INSEE 2015	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	TOTAL
CORMEILLES-EN-PARISIS	23 661	197	36	29	117	477	50	400	587	646	2 539
FRANCONVILLE	34 920	59	248	428	540	285	368	100	303	633	2 905
HERBLAY	28 341	213	93	61	714	121	349	319	389	227	2 486
MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES	20 789	106	332	116	127	26	123	64	413	26	920
TAVERNY	26 077	116	30	34	123	137	22	50	213	144	869

PLHI* : Plan Local pour l'Habitat Intercommunal

Source : www.data.gouv.fr

ILS ONT CHOISI D'HABITER MONTIGNY

La ville de Montigny-Lès-Cormeilles séduit pour son cadre de vie, son dynamisme, sa proximité avec Paris mais aussi par des prix de l'immobilier encore accessibles.

Rencontre avec trois habitants heureux de vivre à Montigny.

“



Jimmy Jouannet,
propriétaire quartier Renoir

**« Je me sens bien
à Montigny »**

Quand je suis arrivé à Montigny en 2007, je me suis installé dans les résidences Diderot-Marmontel, quartier des Frances. J'ai vécu 10 ans en appartement et j'ai eu envie de changement. Pas de ville mais d'habitation. Depuis deux ans, j'habite un pavillon quartier Renoir. Le cadre de vie est agréable, je suis à proximité du bois des Eboulures, de l'école de musique et du cinéma Mégarama. Je me sens bien à Montigny, dans un environnement de plus en plus vert avec de nombreuses activités.



Serge Bordier,
locataire rue de Bellevue

**« Je n'ai pas
l'impression
d'habiter une
HLM »**

J'ai eu la chance de bénéficier d'un logement social en 2012 : un appartement T4, rue de Bellevue au Village. Mes enfants ont chacun leur chambre, c'est beau, calme et j'ai vu sur un grand espace vert. Je n'ai pas l'impression du tout d'habiter une HLM ! Après avoir vécu 20 ans à Paris et quelques années dans un T3 à Bezons, j'avais vraiment envie de m'installer à Montigny. J'y ai noué des liens et j'ai donc eu naturellement envie d'y vivre avec ma famille. Aujourd'hui, je suis toujours aussi ravi d'habiter Montigny.



Soad Trabelsi,
locataire allée Honoré Daumier

**« Je vis entourée
de verdure »**

Après avoir habité Sannois, je me suis installée à Montigny en mars 2019. J'avais envie de me rapprocher de mes amis et la ville bénéficie d'un cadre de vie agréable, en étant idéalement située entre Paris et Cergy, avec tous les commerces à proximité. J'ai fait une demande de logement social auprès de mon employeur pour bénéficier du dispositif Action logement. J'ai reçu cinq propositions dont la maison que j'habite actuellement. Je vis entourée de verdure, entre le bois des Eboulures et l'allée des Impressionnistes. L'environnement est calme, j'ai même la chance de profiter d'un petit jardin arboré !

”



Exposition à Corot

Les Peintoch'arts exposent leurs œuvres du 17 mai au 2 juin prochain à la maison des talents.

Ils représentent un groupe d'artistes amateurs et autodidactes. Ils libèrent leur créativité dans la peinture, le dessin, le modelage, ou la gravure. Ils élaborent ainsi des univers oniriques, empreints de gravité, parfois humoristiques ou narratifs. Ils sont amis depuis toujours mais leurs œuvres sont aussi différentes que leurs personnalités.

INFOS Vernissage
le vendredi 17 mai à 19h

Ouverture les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h. Maison des talents-espace Corot. Grande Rue

Elodie Frégé & André Manoukian à l'affiche de Picasso



Un pianiste victime d'un sortilège est condamné à accompagner une inaccessible chanteuse qui utilise sa voix pour le séduire : c'est l'histoire qu'ont choisi de nous raconter André Manoukian et Elodie Frégé, en duo pour un spectacle *La belle et la bête* en hommage à des standards du jazz. Un répertoire de chansons incarnées par Peggy Lee, Julie London ou encore Rita Hayworth dans les gants de laquelle se glisse admirablement la belle Elodie Frégé. Cette joute délicieuse ne laissera qu'un seul vainqueur : la

musique. Les deux artistes se sont rencontrés en 2015 lors du jeu télévisé « Nouvelle Star », tous les deux jurys à cette époque.

INFOS Vendredi 24 mai
Spectacle *La belle et la bête*
Centre culturel Picasso à 20h30
Tarifs : 20 € (extérieurs)
15€ (Ignymontains) /
10€ tarif réduit : mineurs, étudiants,
demandeurs d'emploi.

Un virtuose argentin en récital à Montigny



Le guitariste Jorge Cardoso se produit, le 11 mai prochain, sur la scène de Picasso. C'est un habitué des festivals internationaux, des congrès et des émissions de radio et de télévision. Son répertoire est marqué par les traditions d'Amérique du Sud. Au total, le virtuose a composé plus de 400 œuvres pour guitare. Ses compositions sont jouées dans le monde entier et de nombreux musiciens ont enregistré ses œuvres. Jorge Cardoso sera rejoint par la guitariste Sylvie Dagnac et les élèves de l'école de musique de Montigny et de Cormeilles-en-Parisis.

INFOS Samedi 11 mai Concert de guitare classique
Centre culturel Picasso à 20h30.
Tarif plein : 15€ / tarif ignymontain et réduit : 10€
Billetterie en ligne sur www.montigny95.fr

Dumbo

› **Dimanche 5 mai à 14h30**
Séance cinéma différence
 Réalisé par Tim Burton
 USA-2019-1h52. A partir de 7 ans

L'incroyable aventure de Bella

› **Dimanche 12 mai à 14h30**
 Réalisé par Charles Martin Smith
 USA-2019-1h36. A partir de 6 ans

Le parc des merveilles

› **Mercredi 15 mai à 14h30**
 › **Dimanche 19 mai à 14h30**
 Réalisé par Josh Appelbaum, Andre Nemec, Robert Gordon
 USA/Esp-2019-1h26. A partir de 5 ans

Terra Willy : planète inconnue

› **Mercredi 22 mai à 14h30**
Séance ciné-goûter
 › **Dimanche 26 mai à 14h30**
 Réalisé par Eric Tosti. Fr-2019-1h30
 A partir de 5 ans

Royal Corgi

› **Mercredi 29 mai à 14h30**
 › **Dimanche 5 juin à 14h30**
 Réalisé par Ben Stassen et Vincent Kesteloot. Bel-2019-1h32
 A partir de 5 ans

Retrouvez le détail des films
 sur www.montigny95.fr
 (rubrique Agenda)
 Tarif : 3,60 €
 Tarif de groupe : 2,60 €
 Carte d'abonnement : 6,10 €
 Carte valable 1 an donne droit
 à 10 entrées à 2,10 €.
 ALLO MON PTI CINE :
 01 30 26 30 50.



AGENDA MAI 2019

LUNDI 6

› **RÉUNION PUBLIQUE**
*Construction d'un 4^{ème} terminal
 à l'aéroport de Roissy*
Centre culturel Picasso de
19h à 20h30. Entrée libre

MERCREDI 8

› **COMMÉMORATION DE**
LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945
Place de la Libération, à 11h

SAMEDI 11

› **FÊTE DE RENOIR**
Aire de jeux Renoir de 15h à 18h
 Entrée libre
 › **CONCERT DE JORGE CARDOSO**
Centre culturel Picasso à 20h30
 Rue Guy-de-Maupassant
 Tarif plein : 15 €/Tarif ignymontain
 et réduit : 10 €. Billetterie en ligne
 sur www.montigny95.fr

VENDREDI 17

› **EXPOSITION LES**
PEINTOCH'ARTS
Vernissage le vendredi 17 mai à 19h
 Ouverture les mercredis, samedis et
 dimanches de 15h à 18h jusqu'au 2 juin.
 Maison des talents-espace Corot
 Grande Rue

SAMEDI 18

› **CARNAVAL ET FÊTE DE**
LA CAISSE DES ÉCOLES
Terrain Renoir, à 10h30. Lire p6

VENDREDI 24

› **CONCERT D'ELODIE FRÉGÉ**
ET ANDRÉ MANOUKIAN
Centre culturel Picasso à 20h30
 Tarif plein : 20 €/ Tarif ignymontain :
 15€/Tarif réduit: 10 €. Billetterie
 en ligne sur www.montigny95.fr

SAMEDI 25

› **FÊTE DE LA LUDOTHÈQUE**
Salle René-Char, de 13h30 à 18h30
 Entrée libre

DIMANCHE 26

› **ELECTIONS EUROPÉENNES**
Bureau de vote de 8h à 20h

MARDI 28

› **RÉUNION PUBLIQUE**
*Présentation du diagnostic préalable
 à l'enquête publique du PLU.*
Centre culturel Picasso à 19h
 Entrée libre



COUP DE COEUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

Le déguisement de martien

d'Anne Rivière et Vincent Bergier chez Magnard Jeunesse

Pour le carnaval, la mamie de Théodore, ancienne costumière de théâtre, a confectionné pour son petit-fils, un superbe costume intégral de martien. Théodore pense avoir le costume le plus original mais voilà qu'il rencontre un garçon ayant exactement le même que lui. En discutant ensemble, il comprend que ce n'est pas un garçon mais un vrai extraterrestre nommé Bonk, venu sur Terre avec sa famille comme chaque année pour le carnaval. Dans la foule et la confusion, Théodore est emmené par la famille de Bonk dans un bus spatial.

Première lecture illustrée, drôle et facile à lire même si les adultes trouveront une certaine simplicité et une seconde partie de l'histoire un peu illogique mais ce n'est pas grave ! C'est un bon moyen pour initier les plus jeunes à la science-fiction et surtout pour bien commencer dans le plaisir de lire. C'est un franc succès à la bibliothèque ! A partir de 7 ans

VIE ASSOCIATIVE



UN SEPTIÈME TROPHÉE 3 CŒURS

Alice Handy, conseillère municipale déléguée à la réussite éducative, Serge Saubaber, Président de l'association amicale des donneurs de sang bénévoles du Parisis de la section de Montigny et les jeunes du collège Aragon se sont rendus, le jeudi 18 avril dernier, au salon des maires d'Ile-de-France pour récupérer le trophée des 3 cœurs. Grâce à l'organisation minutieuse de nombreuses collectes de sang sur le territoire et la persévérance des bénévoles, la Ville est commune d'honneur et s'est vue décerner, pour la septième année consécutive, le trophée des 3 cœurs attribué par l'Établissement français du sang (EFS).

INFOS Etablissement français du sang (EFS), numéro vert : 0 800 109 900 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou sur www.dondusang.net



Fête du jeu

La ludothèque organise sa traditionnelle fête du jeu. L'occasion de partager un bon moment en famille ou entre amis, de découvrir de nouveaux jeux ou de redécouvrir avec plaisir les activités de notre enfance. Les petits comme les grands pourront ainsi profiter de jeux en bois, de construction, de manipulation ou encore de jeux de société.

Samedi 25 mai Fête de la ludothèque
Salle René-Char, de 14h à 18h
Entrée libre. Contact : 06 02 29 98 57
ou www.ludomontigny.fr

Vide-grenier

La MLC organise sa brocante, le dimanche 16 juin prochain, de 9h à 18h sur le parvis Picasso. Réservations d'un stand dès le 20 mai.

Contact : 01 75 40 91 01 ou inscriptionsmlc95@gmail.com

Chaussez les santiags !

L'association des Talons Noirs vous attend, le vendredi 24 mai, pour une soirée country...

Vendredi 24 mai Salle René-Char, à partir de 19h30. Tarif : 10 €

Réservation obligatoire :
06 10 17 18 47 ou 06 76 40 46 57

VENTES SOLIDAIRES

Tous les troisièmes vendredis de chaque mois, les bénévoles du Secours Catholique proposent tout l'habillement d'enfants de 0 à 14 ans au prix symbolique de 0,50 €/pièce. Depuis peu, à cette vente de vêtements d'enfants se sont ajoutés des vêtements d'adultes, des chaussures ainsi que du linge de maison, de la vaisselle, toujours à des prix très bas. Braderie du Secours Catholique. Ouverte de 10h à 12h, 2 rue Guy-de-Maupassant



« La drépanocytose, une maladie méconnue »

Robert Hue, ancien député, sénateur et maire de Montigny-Lès-Cormeilles pendant plus de trente ans, est aujourd'hui président de Drep.Afrique. **ENTRETIEN.**



Jean-Noël Carpentier et Robert Hue invités au collège Aragon pour une interview en mars 2018.

Présentez-nous votre association ?

Drep.Afrique a été créée il y a un an et j'y consacre l'essentiel de mon temps. Ma famille a été bouleversée par les conséquences d'une maladie génétique. Je sais combien il est important d'agir pour faire reculer la maladie. Pour cette raison, j'ai souhaité m'engager contre la drépanocytose : cette maladie génétique, qui altère la structure de l'hémoglobine dans les globules rouges, touche plus de 25 millions de personnes dans le monde, spécialement en Afrique. C'est une maladie terriblement douloureuse, avec des inégalités d'accès aux traitements et aux médicaments contre la douleur. Depuis 2009, la drépanocytose occupe le quatrième rang dans les priorités de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) en matière de santé publique mondiale après le

cancer, le sida et le paludisme pour la zone Afrique. Et pourtant qui dans l'opinion publique la connaît ?

Quels sont les projets de l'association ?

Drep.Afrique se fixe deux objectifs ambitieux : la création au Sénégal d'un centre de formation des personnels soignants et éducateurs, dédié à la drépanocytose et codirigé par des médecins africains et français ; et l'accès en Afrique, pour un coût minime, au médicament capable de soulager les souffrances et d'augmenter l'espérance de vie du plus grand nombre de malades.

Pour soutenir l'association
www.drep-afrique.org



Boxe

Le championnat de boxe française-savate du Val d'Oise aura lieu le 26 mai prochain à l'espace Léonard-de-Vinci. Les gagnants de chaque catégorie se verront décerner le titre de champion du Val d'Oise. Tous les clubs du département peuvent y participer. La compétition est ouverte aux enfants et aux adultes. **Entrée libre dès 11h.**

CES PAGES SONT POUR VOUS !

Cette double-page est réservée aux associations. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos informations et vos photos par mail à communication@ville-montigny95.fr ou à passer directement au service communication, 8 rue Alfred-de-Vigny.

SENSIBILISER AU HANDICAP

Le comité du Val d'Oise de handball en partenariat avec la Ville a organisé une journée « hand'ensemble », le 16 avril dernier, au gymnase Léonard-de-Vinci avec des élèves des IME et de l'école George-Braque.



NATURE

Trois solutions pour fleurir et verdier la ville

Vous trouvez qu'il faut encore renforcer la place de la nature dans la commune ?

Devenez les jardiniers de votre quartier ! Depuis début avril, la Ville vous donne la possibilité de vous saisir de l'un des trois dispositifs mis en place pour embellir la commune. Avec, en ligne de mire, la deuxième fleur que la Ville espère décrocher cet été au concours régional des Villes et Villages Fleuris...

PLANT'UN ARBRE



Si vous avez la main verte et un jardin, la municipalité vous propose de planter des arbres.

L'initiative vous surprend ? En plus d'améliorer le cadre de vie, les arbres ont de nombreux atouts : ils absorbent le dioxyde de carbone et bien d'autres polluants atmosphériques, ils jouent un rôle fondamental dans la lutte contre le réchauffement climatique, et ils favorisent la rétention d'eau et la biodiversité. Pour ces raisons, la Ville vous aide à financer l'achat d'un arbre à hauteur de 70% de son montant et dans la limite de 200 euros. Pour connaître les arbres éligibles et bénéficier du dispositif, il vous suffit de remplir la convention téléchargeable sur le site de la Ville et de la retourner complétée et signée avec les justificatifs nécessaires. Les copropriétés privées peuvent également déposer une demande de subvention pour planter des arbres et arbustes mais aussi créer des massifs de plantes, mettre en place des bacs de fleurs ou encore aménager des jardins partagés ou potagers collectifs.

VÉGÉTALISER, C'EST PERMIS !



Vous trouvez votre rue trop minérale ? Faites une demande de permis de végétaliser ! L'idée est

que chacun puisse renforcer la place de la nature en ville, en semant par exemple des fleurs au pied d'un arbre ou sur un espace neutre, en faisant courir des plantes grimpantes sur un mur ou une clôture, ou encore en installant des jardinières au sol. Décrivez précisément votre projet et signez la charte de végétalisation sur le site de la Ville. Après analyse des services techniques, le permis de végétaliser est accordé pour une durée d'un an.



UN CONCOURS POUR EMBELLIR LA VILLE

Vous avez envie de participer au fleurissement de la commune ?

Que vous soyez jardiniers chevronnés ou amateurs, inscrivez-vous gratuitement d'ici le 31 mai prochain sur le site de la Ville au concours des Balcons et Jardins fleuris. Les décorations florales, qui doivent être visibles depuis la rue, peuvent être installées sur les balcons, terrasses, jardins, et entrées d'immeubles. Le choix des végétaux, l'harmonie des couleurs, l'aspect général du fleurissement, l'originalité, la propreté font partie des critères d'évaluation du jury qui passera entre le 17 juin et le 5 juillet. A la clé, un bouquet de récompenses pour les gagnants : des chèques cadeaux de 150, 100 et 50 euros.

A l'Atelier, les habitants esquissent leur centre-ville



Deux ateliers de travail collaboratifs, réunissant des habitants volontaires, se sont déroulés les 6 et 16 avril derniers à l'Atelier, au 3 avenue Aristide-Maillois juste à côté du square Picasso.

Les participants ont réfléchi pendant près de deux heures aux éléments incontournables d'un centre-ville et, photographies de boulevards urbains à l'appui, chacun a pu dire ce qui lui plaisait et ce qu'il ne souhaitait pas retrouver dans le projet ignymontain.

Les avis rejoignent les résultats de l'enquête IFOP menée en mars (lire ci-dessous). Parmi les éléments jugés indispensables : les commerces de proximité, des services (médecins, Poste, crèches...), des équipements publics, des espaces verts et de convivialité, mais aussi des logements à taille humaine avec des boutiques en pied d'immeuble. La nécessité de combiner différents types de mobilités (piétons, vélos, voitures), tout en préservant des parkings, est également mise en avant. Autre point important : la place Picasso est citée comme le cœur naturel du futur centre-ville. Les immeubles de logements trop hauts, les espaces publics trop minéraux, la pollution visuelle engendrée par la publicité, ou encore le surdimensionnement des voies auto-

Révision du PLU : présentation du diagnostic le 28 mai

Une réunion publique dédiée au rapport de présentation du Plan local d'urbanisme (PLU) se déroulera le 28 mai prochain à 19h au centre culturel Picasso. Ce rapport de présentation met en avant le diagnostic, les choix retenus pour établir le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), les orientations d'aménagement et de programmation, et le règlement d'urbanisme.

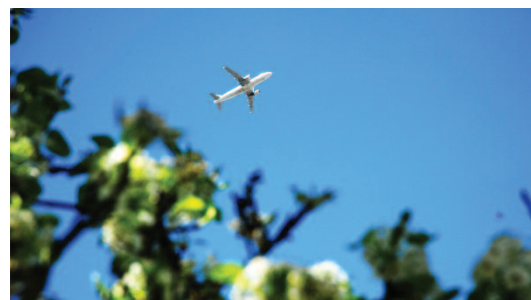
mobiles font partie des éléments négatifs pointés du doigt. Ouvert tous les mardis (hors vacances scolaires) de 17h à 20h et le premier samedi du mois de 9h à 12h, l'Atelier est dédié à la concertation citoyenne, dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme.

72%

des Ignymontains estiment que le projet de centre-ville améliorera la vie des gens, selon l'enquête IFOP menée auprès de 604 habitants de Montigny dont les résultats complets sont consultables sur montigny95.fr

NUISANCES SONORES

Non au projet T4 à l'aéroport de Roissy !



120 millions de passagers en 2037, essentiellement en transit, au mépris de la qualité de vie et de la santé des Ignymontains ?

Le conseil municipal a donné à l'unanimité un avis défavorable à la construction du T4 à Roissy. Pour Jean-Noël Carpentier, ce projet d'agrandissement n'est pas raisonnable. Roissy est déjà l'un des plus grands aéroports d'Europe. Des alternatives à ce projet doivent être trouvées. Ce quatrième terminal exposerait les habitants au bruit et à la pollution générés par 500 avions supplémentaires chaque jour. Aucune des mesures de protection réclamées de longue date par la commune, telles que l'interdiction des avions bruyants de 22h à 6h, n'est en vigueur à Roissy. Elles le sont pourtant dans d'autres aéroports européens. Lors du Grand Débat national, les habitants ont par ailleurs exprimé clairement leur engagement pour le développement durable. Avec plus de 45 décibels en valeur journalière moyenne jour/nuit sur le survol du territoire - une valeur bien supérieure aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé - le bruit des avions représente un risque sanitaire important. Entre hydrocarbures imbrûlés, particules fines, composés organiques volatiles, dioxyde de soufre, oxydes d'azote, CO2, ils génèrent actuellement une pollution sous-estimée, dangereuse pour la santé et la planète.

T4 : RÉUNION PUBLIQUE LE 6 MAI

Il n'est pas trop tard pour vous informer et donner votre avis avant la fin, le 12 mai, de la consultation publique relative à la construction d'un 4^{ème} terminal à l'aéroport de Roissy.

Une réunion publique d'information aura lieu le 6 mai, de 19h à 20h30, au centre Culturel Picasso. www.terminal4-cdg.groupeadp.fr

Belle réussite pour le premier salon du numérique



Près de 2000 personnes ont déambulé dans les allées de l'espace Léonard-de-Vinci à l'occasion du salon du numérique organisé pendant trois jours. Café des métiers du numérique, rencontres avec des professionnels et des créateurs d'entreprises, découverte des écoles, tournois de jeux vidéo, présentation du dispositif d'accompagnement scolaire de la Ville... autant d'initiatives proposées tout au long du salon.



Etat Civil

Naissances

Ait Hatchi Hanae
Andre Fiston
Ba Khadi-Marieme
Bait Axel
Beouch Esma
Berhil Insaf
Chahir Kamelia
Chea Ilan
Chenni Nour
Ekata Guft
Delourneaux Kessy
Delourneaux Kenny
Habireche Aylan
Kante Omar
Konate Oumou
L'hoiry Robin
Madi Léa
Marchand Ethan
Nselo Mpembe Bryan
Ouiouguine Nassim
Perrot Marion
Quéffélec Arthur
Ramilison Tia
Raoui Anas
Rouquette Alejandro
Royer Roméo

Mariages

Bouradi Louisa et
Hadouej Oualid
Debbache Randa et
Chennoufi Atman
Lophanor Cindy et
Groin Emmanuel
Rouab Assia et
Aberkane Billal

Décès

Barrazza Muriel
Binvignat Simone
Brigaut Pascal
Coince Jacqueline
Colas René
Diatta Moustaph
Girard Paule
Gros Jacques
Roul Jean-Yves
Zerguit Mustapha

PONT DE L'ASCENSION

Pour rappel, vendredi 31 mai, les groupes scolaires et les centres de loisirs sont fermés en raison du pont de l'Ascension, accordé par l'Education nationale.

Renseignement au 01 30 26 30 26

ÉLECTIONS EUROPÉENNES : UN NOUVEAU SITE POUR VÉRIFIER SON BUREAU DE VOTE

Les électeurs avaient jusqu'au 31 mars pour s'inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai prochain. Il est possible de vérifier votre inscription sur les listes et de connaître l'adresse de votre bureau de vote, grâce au téléservice d'interrogation de la situation électorale (ISE), déployé par le ministère de l'Intérieur : <https://www.demarches.interieur.gouv.fr/ise>

N'ATTENDEZ PAS L'ÉTÉ POUR DEMANDER VOS PAPIERS D'IDENTITÉ !

A l'approche des vacances d'été, de nombreuses personnes souhaitent faire renouveler leur carte d'identité ou leur passeport. Pour éviter l'afflux de demandes et des délais d'attente trop longs, il est important de vérifier dès maintenant la validité de vos papiers et de vous rendre dans les endroits prévus à cet effet si vos cartes ne sont plus à jour.

A Montigny, la mairie n'est pas équipée de bornes biométriques et ne délivre pas les papiers d'identité.

Les Ignymontains peuvent s'adresser à l'une des 35 mairies du Val d'Oise équipées dont Taverny, Herblay ou bien encore Corneilles-en-Parisis.

SANTÉ

La prochaine séance de vaccination publique aura lieu le mercredi 15 mai, au 13 bis rue Elsa-Triolet.

L'accès est libre, sans rendez-vous. Se munir de son carnet de santé ou de vaccination.

INFOS au 01 30 26 32 20

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques : 127, rue de la République, 01 30 26 30 26.

Permanences des élus : • **Permanence du Maire** sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

COURRIER DES LECTEURS

Courriers ou courriels à adresser à Monsieur le maire

Hôtel de ville 14, rue Fortuné-Charlot
BP 90237 95370 Montigny-lès-Cormeilles ou
depuis le site de la ville www.montigny95.fr,
en bas de la page d'accueil, lien Contact.

CONTRÔLE DE VITESSE

Bonjour, j'aimerais vous alerter sur la recrudescence de passages de véhicules à vive allure dans la rue des Beaufort. En effet certains automobilistes doivent emprunter cette rue comme axe secondaire afin d'éviter les bouchons boulevard de Pontoise. Pourriez-vous envisager d'installer des ralentisseurs ? Merci.

Bonjour, avant toute étude d'aménagement, les services techniques procéderont à des mesures de vitesse par la pose d'un radar pédagogique qui permet de connaître le nombre de véhicules roulant à 50km/h, ceux roulant au-delà ainsi que le nombre de véhicules circulant sur cette voie. Ces éléments permettront à la ville de prendre une décision quant à la pose de ralentisseurs. Si les excès de vitesse sont constatés et réguliers, nous aviserons également les services de police. Cordialement.

ETAT CIVIL

Bonjour, je vous contacte car je dois faire légaliser ma signature sur des documents de procuration. Quels sont les papiers à apporter ? Merci.

Bonjour, je fais suite à votre mail dans lequel vous nous interrogez sur les modalités de l'égalisation de signature sur un document de procuration et je vous en remercie. À cet effet, vous pouvez vous présenter, vous signataire, sans rendez-vous, au « Service Population » avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Cordialement.

LE CARNIVAL DE MONTIGNY SERA SHOW !

SAMEDI
18 MAI
2019



10h Concours photos

de la plus belle
famille déguisée !
*Plaine de jeux Renoir,
20-22 rue Auguste-Renoir*

10h30 Défilé dans la ville

*Départ plaine
de jeux Renoir*

12h Fête des écoles

Suite du concours
photos, animations,
restauration...

*Ecole Paul-Bert,
allée Watteau*

